



INFO PRESSE

Date : 22/03/2024

De la part de service communication

04 79 60 23 05 - communication@mairie-chambery.fr

Un engagement renforcé pour un territoire durable et décarboné : à Chambéry, un réseau de chaleur plus écologique, plus étendu et plus économique

Le Réseau de Chaleur de la Cluse de Chambéry (R3C) prend une nouvelle dimension en affichant un taux record d'énergies bas carbone pour un réseau de cette dimension, grâce à un projet novateur porté par Dalkia, entreprise ayant remporté l'appel d'offres initié par les communes de Chambéry, La Motte-Servolex, Cognin et Bassens.

Avec un taux record de plus de 94% d'énergies renouvelables et de récupération, le projet de Dalkia est une avancée significative vers la décarbonation du territoire, évitant ainsi l'émission de 75 000 tonnes de CO₂, l'équivalent de 40 000 véhicules retirés de la circulation dans la région du Grand Chambéry.

Pour réussir cette ambition, le projet comprend plusieurs mesures clés qui reposent à la fois sur le développement d'énergies renouvelables et sur l'efficacité énergétique à travers des solutions originales s'inscrivant dans des logiques d'économie circulaire :

- l'optimisation de la chaleur fatale issue de la valorisation des ordures ménagères de Savoie Déchets ;
- la construction d'une nouvelle chaufferie bois-énergie à Cognin ;
- la modernisation des deux chaufferies bois-énergie existantes à Bissy et Croix-Rouge (Hauts-de-Chambéry) ;
- la récupération de chaleur sur les fumées biomasse des trois chaufferies bois ;
- la récupération de chaleur sur les buées de l'industriel Placoplatre situé à Chambéry ;
- la mise en place d'un stockage thermique de 400 m³ d'eau chaude pour répondre aux pics de consommation de chaleur le matin et le soir.

Le projet prévoit également l'interconnexion des réseaux de chaleur de Chambéry, avec une augmentation significative de près de 50% de l'énergie livrée d'ici 2030, soit 110 GWh supplémentaires, portant le total à 350 GWh de chaleur distribuée à terme. Pour desservir près de 44 000 équivalents-logements, portés par 970 abonnés, 94 km de réseau seront rénovés et construits.

Cet ensemble de mesures représente un investissement total de 245 millions d'euros porté par Dalkia, répartis entre 182 millions d'euros pour le développement et la modernisation du réseau, et 63 millions d'euros pour l'entretien et le renouvellement des installations.

Ce nouveau contrat promet une réduction des coûts de chauffage pour la majorité des abonnés. Par exemple, pour un appartement moyen de 60 m², le coût annuel du chauffage pourrait passer, à terme, de 980 € TTC à 745 € TTC, soit une économie d'environ 240 € par an.

Enfin, dans les premières années du contrat, Dalkia s'engage à faire du Réseau de Chaleur de la Cluse de Chambéry (R3C) une [société à mission](#), en définissant sa raison d'être ainsi que des engagements sociaux et environnementaux en accord avec les collectivités et les collaborateurs de la société

dédiée. Il s'agira de la première entreprise à mission dans le domaine des réseaux de chaleur urbains.

Pour Thierry Repentin, maire de Chambéry

« Le réseau de chaleur de Chambéry est un élément précieux du patrimoine public chambérien. Il est aussi un levier essentiel pour opérer la transition écologique locale. Son développement est un enjeu d'avenir : c'est pour cela que nous avons proposé à de nouvelles communes de s'y associer. L'offre proposée par Dalkia va permettre de moderniser le réseau, de l'étendre, d'éviter l'émission de 75 000 tonnes de CO2 et de proposer des baisses de tarifs à la plupart des abonnés, particuliers ou industriels. Ce contrat renforce le positionnement de Chambéry comme un territoire pilote de la transition écologique locale. »

Pour Luc Berthoud, maire de La-Motte-Servolex

« La-Motte-Servolex est une commune engagée pour la préservation de l'environnement : le raccordement au réseau de chauffage était un souhait de longue date qui trouvera bientôt une traduction concrète, au bénéfice des Motterains, des entreprises locales et de la transition énergétique du territoire. »

Pour Franck Morat, maire de Cognin

« A Cognin, le développement du réseau nous permettra notamment de desservir un nouveau quartier en construction en chaleur propre et bon marché. Cognin contribuera également au verdissement du réseau avec l'accueil d'une nouvelle chaufferie bois. »

Pour Alain Thieffenat, maire de Bassens

« La commune de Bassens accueillait déjà la chaufferie de secours du réseau, cet engagement renouvelé et accru dans le réseau de chaleur va contribuer à accélérer l'offre d'énergie renouvelable aux Bassinots et aussi pour les équipements publics et tout ceci à un prix raisonnable. »

Pour Sylvie Jéhanno, PDG de Dalkia

« Les réseaux de chaleur jouent un rôle essentiel pour accélérer la transition énergétique des territoires, car ils offrent des solutions efficaces et bas carbone pour le chauffage urbain et l'eau chaude sanitaire. Dalkia est fière d'accompagner Chambéry, La Motte-Servolex, Cognin et Bassens à travers ce nouveau projet qui incarne, plus que jamais, notre engagement dans la lutte contre le changement climatique. Nous ferons du Réseau de Chaleur de la Cluse de Chambéry une entreprise à mission avec des indicateurs de progrès sur les plans sociaux et environnementaux. »

A propos de Dalkia :

« Ensemble, relevons le défi climatique ! »

Depuis plus de 85 ans, Dalkia, filiale du groupe EDF et leader dans les services énergétiques, investit et développe les énergies renouvelables et de récupération et accompagne ses clients dans la durée pour les aider à faire des économies d'énergie et à réduire leurs émissions de CO2.

Plus de 20 000 salariés présents partout en France et à l'international assurent la maintenance et l'exploitation des installations de sites industriels, de bâtiments tertiaires, de collectivités, d'établissements de santé, de logements, avec des solutions innovantes et performantes, pour accélérer la décarbonation des sites et des territoires. Retrouvez toutes les solutions proposées sur leur site écoresponsable : www.dalkia.fr



Signature officielle du contrat au Chambéry Savoie Stadium, le 22 mars 2024. ©Didier Mazué/Ville de Chambéry